

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 22 mars 2007
PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du *préavis municipal no 13* qui nous propose l'acceptation du :

Règlement du Conseil Communal de la commune de Crassier

- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission du règlement.

L'assemblée décide de renvoyer le règlement pour un complément d'étude et une remise en forme éventuelle, par :

- **26 oui**
- **5 non**
- **2 abstentions.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du Conseil Communal de Crassier, le 22 mars 2007.

La Présidente :
Heidi Arni

La Secrétaire :
D. Burnat Dupraz

Crassier, le 29 mars 2007

ExtraitPréavis(13)Mars07